

Michel Onfray : "En finir avec le carcan étatique parisien"

Dans un revigorant petit essai, Michel Onfray lance un appel à "décoloniser les provinces". L'occasion pour le fondateur de l'université populaire de Caen de défendre "le communalisme libertaire" et "l'autogestion de terrain". Entretien avec le plus girondin des philosophes.



JF PAGA

Le fédéralisme n'est pas mort ! Il rejaillit sous la plume de Michel Onfray dans un essai stimulant intitulé "Décoloniser les provinces"¹. Le philosophe ranime la flamme de Proudhon pour mieux prôner l'octroi d'un pouvoir réglementaire et législatif aux collectivités.

La décentralisation initiée en 1982 a-t-elle "décolonisé la province", selon le vœu de Michel Rocard ?

► Non, c'est un cache-sexe, un cache-misère. De la même manière qu'au vide-greniers on se débarrasse de ce qui nous encombre mais qu'on n'y vend jamais les bijoux de famille, l'État jacobin s'est déchargé des tâches ingrates qu'il a confiées aux régions en nommant cela décentralisation. Mais les bijoux de famille sont restés dans la capitale, à Paris — du moins pour ce qu'il en reste, car l'Élysée est devenu depuis Maastricht le bureau par lequel transitent les directives de Bruxelles votées par d'autres que la France.

Que reprochez-vous à la décentralisation actuelle ?

► De n'avoir pas décentralisé l'essentiel, autrement dit : de n'avoir pas donné un pouvoir plus large, une véritable autonomie, une souveraineté qui permette en effet de disposer d'un pouvoir législatif ou réglementaire, car qu'est-ce que le pouvoir s'il n'est pas législatif et réglementaire ?

¹ Michel Onfray, « Décoloniser les provinces », Editions de l'Observatoire

Il faut desserrer l'étau, le carcan étatiste parisien pour ouvrir un champ des possibles qui permette de donner à Paris le poids qui devrait être le sien dans une véritable démocratie : 1/101 e , puisque c'est le nouveau nombre de départements français. Paris, 1 % de la France, ça me réjouirait.

Comment expliquez-vous, au passage, la place qu'occupent les Girondins dans l'historiographie officielle ?

► L'histoire est toujours écrite par les vainqueurs et les vainqueurs de la Révolution française, parce qu'ils ont utilisé la violence et envoyé toute opposition, dont sa formule girondine, à la guillotine, font la loi depuis dans la bibliographie, l'université, les manuels scolaires, donc dans l'opinion publique — au point que Mélenchon peut se réclamer de Robespierre sans que les médias dominants ne trouvent à y redire. Que dirait-on si Marine Le Pen se réclamait de Franco ou de Mussolini qui sont faits du même bois politique ?

Pour votre part, quelle organisation territoriale prônez-vous ?

► Sur le principe proudhonien, il faut construire une pyramide de façon à ce que la base, par élections successives jusqu'à la quintessence, produise un sommet qui garantisse la base et veille à la réalisation de ses volontés exprimées démocratiquement. Alors qu'actuellement, c'est le mouvement inverse qui triomphe : l'Etat décide au sommet — du moins il répercute ce que Bruxelles a décidé pour lui —, puis son vouloir descend jusqu'à la base qui exécute. Il faut inverser les valeurs : l'Etat n'est pas l'instrument du droit divin jacobin qui fonctionne de bas en haut, mais le mécanisme qui garantit le respect des volontés girondines de la base.

L'Etat jacobin centralisateur opprime ; l'Etat girondin libertaire protège. Précisons que je ne suis pas juriste, mais philosophe. J'indique donc un plan, je donne une direction, je signale une perspective. Il faudrait travailler en regard de cette feuille de route avec des juristes, des constitutionnalistes notamment, des fiscalistes, des spécialistes en aménagement du territoire, des élus locaux, départementaux et régionaux, mais aussi des citoyens intéressés par ce chantier gigantesque, des architectes, des urbanistes, des écologistes — des vrais, pas les écologistes urbains et citadins.

Le retour à la commune originelle que vous appelez de vos vœux n'est-il pas un brin réactionnaire ?

► "Réactionnaire" est une insulte qui interdit de penser. Faites moi l'amitié de croire que je ne souhaite pas le retour du Roi, ni même celui de Maurras et de l'Action française... Ni même de quelque vieillerie que je souhaiterais réactualiser. Je propose au contraire quelque chose qui n'a jamais eu lieu. Si vous voulez utiliser un mot qui interdit de penser, plutôt que "Réactionnaire" je dirai "Révolutionnaire"...

En quoi le communalisme libertaire se distingue-t-il des institutions communales actuelles ?

► Actuellement, le maire est pensé comme un petit roi dans son royaume qui est sa commune. Le schéma jacobin au plus haut niveau, celui de l'État, est reproduit à son niveau le plus bas, la commune. Il faut repenser le maire et la municipalité selon le principe girondin : délibérations permanentes de l'ensemble des citoyens, élection d'un maire qui est moins une personne ayant des droits qu'une personne qui aurait des devoirs, ceux de faire entendre la volonté des citoyens, mandat impératif, et éviction de celui qui ne respecterait pas la règle du jeu.

Pourquoi êtes-vous si hostile à la professionnalisation de la politique ?

► La bureaucratisation a atteint un degré inouï ! Pour faire respecter les directives de Bruxelles, puis celles de la France, il faut être juriste ; pour gérer un budget, il faut être fiscaliste, comptable ; pour décider en matière de construction, il faut être architecte et urbaniste, géologue et géomètre ; pour gérer les eaux, il faut être hydrologue. Pas étonnant que les techniciens prennent le pouvoir et deviennent des technocrates. Les politiciens professionnels sont ceux qui laissent à leurs techniciens le pouvoir sur le tout-va. Ils tranchent ici ou là de façon spectaculaire, ils paradent devant la presse, mais l'essentiel est une affaire de cabinets, de bureaux techniques. Il faudrait simplifier pour arracher le pouvoir aux gens de bureau et le remettre entre les mains des citoyens qui, assemblés et délibératifs, disposeraient rapidement des compétences exigées.

Cet article est en relation avec les dossiers

- **Acte III de la décentralisation : la réforme pas à pas**
- **Réforme territoriale : mettre en oeuvre la loi "Notre"**